

BOURSES

CRÉDIT AGRICOLE D'ILE-DE-FRANCE MÉCÉNAT

Année 2024

• **Objet** : aider des jeunes à réaliser des travaux de recherche en France ou à l'étranger, de préférence dans le cadre de la préparation d'un doctorat, titulaire d'un master 2, ou dans le cadre de formations approfondies pour des techniciens.

La bourse devrait contribuer à :

- faciliter un stage ou sa prolongation, dans un centre de recherches ou dans un service technique en France ou à l'étranger ;
- ou permettre la participation à une manifestation scientifique ; congrès.
- ou aider à la présentation de résultats scientifiques ou techniques (publications scientifiques).

• **Candidats** : de nationalité française, âgés de moins de 30 ans au 1/1/2024.

• **Domaines couverts** : les travaux doivent correspondre, au moins pour une part importante, à des domaines touchant à la problématique de l'agriculture dont celle de l'Ile-de-France : productions (y compris les forêts et l'aquaculture d'eau douce), transformations et utilisations des produits, équipements, aménagement de l'espace, protection de l'environnement, etc.

• **Disciplines concernées prioritairement** : chimie biologique, microbiologie, phytopathologie, génétique, phytotechnie, zootechnie, sylviculture, cultures spécialisées, agroéquipements, sciences de la nutrition, statistique, sociologie agricole, nouvelles techniques de l'information et de la communication, économie, appliquées à tous les domaines agronomiques.

• **Montant maximal d'une bourse** : **2 000 €**

• **Date limite du dépôt des candidatures** : **10 janvier 2024**

M. Constant LECOEUR, Secrétaire perpétuel
de l'Académie d'agriculture de France

Le Règlement est consultable et téléchargeable sur le site :

www.academie-agriculture.fr

(rubrique Prix et Médailles/Bourses Crédit agricole Ile de France Mécénat)

[Bourses Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat | Académie d'Agriculture de France \(academie-agriculture.fr\)](http://www.academie-agriculture.fr)